

Date d'expédition : .....

N° de compte de l'expéditeur : .....

Nom de la société : .....

Nom du demandeur : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

## Détail de l'expédition :

Numéro de l'AWB : .....

### Origine :

(Code Postal - Ville - Pays) .....

### Destination :

(Code Postal - Ville - Pays) .....

Nature de la marchandise : .....

Valeur de la marchandise HT : .....

Mode de transport :

(à compléter par nos services) .....

L'expéditeur ci dessus, souhaite assurer les envois aux conditions Ad-Valorem, comme définit dans le contrat de transport.

**Ce document tient lieu de bon pour accord et doit être faxé au 04 89 98 50 26 avant l'enlèvement des colis.**

A défaut, la garantie ne pourra être souscrite.

Le client reconnaît par la présente avoir connaissance des conditions générales de vente de WES.

(Une copie peut lui être fournie sur simple demande).

Fait à : ..... Cachet et signature :

Le :

NB :

- En cas de pertes partielles ou d'avaries, des réserves précises et motivées doivent être mentionnées à la livraison sur le document de transport par le destinataire et confirmées dans les 2 jours par lettre recommandée avec AR au siège social de WES.
- Le montant de la garantie est limité à 45 000 €. En cas de dépassement de cette valeur, il appartient au client de demander au préalable à WES (24h minimum à l'avance) de mettre en œuvre des moyens spécifiques qui feront l'objet d'un supplément de facturation.
- Les produits dits « sensibles » (bijoux, pièce d'horlogerie, métal ou pierre précieuse, valeur au porteur, appel d'offre, téléphonie...) ne sont pas assurables sauf accord préalable écrit de la direction de WES et faisant l'objet d'un contrat spécifique.

Voir la fiche sur les procédures en cas de litige pour plus d'informations en cas de sinistre.